

♦ **PREAMBULE**

*La mission qui vous est confiée s'inscrit dans le cadre d'un fonctionnement départemental, vous accompagnerez l'organisation pédagogique de chaque site de formation du CFA Agricole 47.*

## LE CADRE DE LA MISSION

**« Disposer sur le CFA Agricole 47 d'une compétence pour concevoir, organiser, mettre en œuvre et évaluer le dispositif regroupant l'ensemble des formations inscrites à la carte de l'apprentissage. »**

Mission	Responsable	Quotité
Chargé de Mission dispositif formation	Stéphane LAFON	%

### **Responsable hiérarchique administratif et opérationnel**

Le Directeur du CFA Agricole 47 et le directeur adjoint de l'EPL47 FPCA

. Ils coordonnent l'ensemble des travaux et fixent les échéances.

Leur est systématiquement transmis l'ensemble des comptes rendus et des documents retournés à l'autorité académique DRAAF-SRFD.

### **Moyens mis à disposition**

un bureau équipé sur le de Ste Livrade

une assistance administrative sur chaque site

un véhicule de service à la demande

### **Evaluation**

Afin de faire évoluer son activité, un entretien annuel sera organisé avec le directeur CFAA47 et le directeur adjoint de l'EPL47 FPCA

A cette occasion Mr LAFON rendra compte de l'exécution de sa mission. Les objectifs de l'année suivante seront co-élaborés .

## **DEFINITION DE LA MISSION**

### ➤ **DISPOSITIF DE FORMATION**

- Mettre en place le calendrier départemental de formation (concertation entre coordonnateurs pédagogiques, responsables de site et direction)
- Superviser les plans et rubans de formation...
- Mettre en place de feuille de route pour les coordonnateurs pédagogiques (objectifs de mise en œuvre et définition annuel des moyens pour la mise en œuvre de leur formation)
- Définir les temps de service, missions et activités des formateurs
- Superviser les dossiers d'habilitation en direction des partenaires institutionnels: DRAAF, SRFD, EN, DRJS – Transmission aux autorités académiques après avis et visa du directeur du CFAA47
- Collecter, transmettre et mettre en application les notes de service pédagogiques
- Superviser la mise en oeuvre des nouvelles formations
- Evaluer l'organisation et le fonctionnement des équipes pédagogiques, définir un tableau de bord de l'activité
- Définir les besoins en formation continue des personnels en lien avec le RLF

### ➤ **GESTION DES PARCOURS**

- Superviser et évaluer la mise en œuvre des parcours personnalisés ou individualisés sur tous les sites
- Veiller au bon fonctionnement du dispositif d'accompagnement et de ressources sur tous les sites

### ➤ **DISPOSITIF EVALUATION/VALIDATION/CERTIFICATION**

- Superviser la mise en œuvre de l'évaluation (respect du cadre réglementaire, participation des professionnels et des formateurs aux jurys)
- Veiller à la qualité de la diffusion de l'information via le Système d'Information commun cfa-cfppa
- Optimiser l'usage d'YPAREO – Suivi des activités formateurs et du suivi en entreprise, la mise en œuvre du cahier de texte numérique pour la rentrée 2015

## **OBJECTIFS PRIORITAIRES DE L'ANNEE**

Vous serez sollicité seul ou avec d'autres chargés de mission pour des réunions de pilotage avec la direction.

Fait à Sainte Livrade sur Lot le 02/03/2015

Le chargé de mission

Le directeur du CFAA47

le directeur adjoint  
EPL47 FPCA

Mr S.LAFON

Mr Ph. NETTO

Mr S.COURTOIS